

CERCLE DES INTERNATIONAUX DE FLINES LES RACHES
Association loi 01/07/1901
Préfecture du Nord n° W 593002688

Compte rendu de l'assemblée du 06 juin 2018

Ordre du jour :

- *Préparation de la saison*
- *Consignes*
- *Equipes de service*
- *Signalement PIR3*
- *Questions diverses*

Préparation de la saison :

Finances :

- Bilan financier avant la saison s'élève à 14 788,80 € en date du 31 décembre 2018.
- Monsieur Jean Marie Delporte représentant la Firme BIOVERN nous sponsorise pour une valeur de 450 € (dotation de chaque premier du CIFR en produit de la gamme BIORBERN)

<http://www.appro-pigeon.fr>

- Le paiement des prix aura lieu en fin d'année
- Paiement par chèque souhaité pour les feuilles de jeux.

Services :

Il est important pour un bon déroulement de chaque mise en loge d'avoir un nombre suffisant de personne.

- Equipe Unikon: 3 personnes
- Equipe Bricon: 3 personnes
- Enregistrement des feuilles de jeux : 3 personnes
- Plombage des paniers et abreuvement des pigeons : 1 personne
- Dispache des feuilles : 1 personne
- Tri des feuilles après la mise en loge : 1 personne
- Buvette : 2 personnes
- Régleur : 2 personnes

1 boisson est attribuée à chaque amateur de service.

Paniers :

Un forfait annuel de 200 € est attribué pour l'équipe nettoyant les paniers en semaine (restauration, etc...).

Salle :

Le nettoyage de la salle après chaque mise en loges est confié à une personne extérieure pour un budget annuel d'environ 100€.

Signalement PIR3 et consignes :

Voir cahier de consigne ci-dessous.



cahier consigne CIFR..pdf

Pour le CIFR

Le secrétaire

Hervé DE CONINCK

